

BTS Support à l'Action Managériale en Réorientation

21 janvier 2019

Rentrée de la 22^{ème} promo

au lycée Montchapet de DIJON (21)



Vous vous rendez compte que le chemin universitaire ou professionnel choisi après votre bac n'est pas conforme à vos souhaits ? Vous voulez vous réorienter rapidement ? Un cursus accéléré est accessible dans notre lycée (Lycée MONTCHAPET, 36 boulevard Pompon, 21000 DIJON) : le **BTS Support à l'Action Managériale**. Une bonne façon de vous tourner vers une formation professionnalisée ! Formation unique en France, elle permet de passer ce BTS en un an et demi au lieu de deux (1).

Une formation ouverte à tous : étudiants en 1^{ère} (voire 2^{ème}) année de LEA, LLCE, AES, Droit ... ou autres formations, vous pouvez postuler dès maintenant. Le recrutement s'effectue sur dossier (date de clôture : 11 janvier 2019) (2). Douze étudiants maximum seront admis définitivement. Les cours débuteront le 21 janvier 2019. Le rythme scolaire est intensif : autour de 35 heures de cours par semaine. Un stage obligatoire de six semaines est effectué pendant l'été, de préférence à l'étranger. En septembre, les étudiants intègrent la 2^{ème} année.

Tous, comme Audrey, une ancienne « Réo », n'y voient que des avantages : « c'est un diplôme professionnalisant qui débouche sur une grande diversité de métiers dans des secteurs d'activités variés : l'import/export, le tourisme, la culture, l'industrie ... Nous utilisons régulièrement une, voire deux langues étrangères. Nous sommes au cœur des relations internes et externes de l'entreprise, nous apportons une véritable assistance aux managers ».

Quel avenir après le BTS ? Vous pouvez entrer dans la vie active : un diplômé trouve un emploi dans les 6 mois de recherche au maximum. Mais vous pouvez aussi poursuivre des études supérieures (LEA, licences professionnelles, classe préparatoire ATS, écoles de commerce...).

Quoi qu'il arrive, cette formation ne vous laisse pas sans débouchés !

<i>Renseignements</i>	<i>Permanences d'information</i>
 <p>sandrine.borell@ac-dijon.fr jocelyne.lafarge@u-bourgogne.fr</p> 	<p>Au 1^{er} étage de la Faculté Droit-Lettres à l'Université de Bourgogne – Dijon :</p> <p>Sous réserve de modifications : du 10 au 14 décembre 2018 de 9h30 à 11h30 et de 14h30 à 16h30</p>

(1) Le taux de réussite des étudiants qui ont choisi la rentrée décalée est le même que celui des étudiants en cursus classique : 90 % environ.

(2) Dossier à demander

- soit au Pôle Formation et Vie Universitaire, Maison de l'Université, Université de Bourgogne, BP 27877, 21078 DIJON CEDEX – Tél. 03 80 39 39 80

- soit au Lycée Montchapet, Madame BORELL, 36 boulevard Pompon, 21000 DIJON
 - Tél. 06 30 69 38 13
 - soit à télécharger sur notre site internet
- <http://lyc21-montchapet.ac-dijon.fr/btssamreodossierinscription2019.html>